

Les stages



LA FORMATION À L'ENSEIGNEMENT

La formation à l'enseignement touche à plusieurs domaines du savoir relatifs, entre autres, à l'apprentissage, à l'intervention, à l'évaluation, à la connaissance du système scolaire et des courants pédagogiques ainsi qu'à la pratique de l'enseignement.

Le volet de la pratique de l'enseignement occupe une place privilégiée dans un baccalauréat en enseignement. Dès la deuxième session de formation, un cours-stage est inscrit au cheminement universitaire. Les principales visées de ce premier stage sont de permettre au stagiaire :

- ◆ *de s'initier à l'exercice de la profession enseignante ;*
- ◆ *de prendre connaissance des différents aspects de la tâche de l'enseignant ;*
- ◆ *de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage ;*
- ◆ *d'intervenir de façon ponctuelle dans la classe sous la supervision de l'enseignant associé.*

En plus de ces considérations, l'expérimentation d'activités éducatives, le développement de la capacité d'intégrer et de mettre en application les savoirs, selon une démarche réflexive, le développement d'habiletés et de compétences propres à la profession constituent, de façon progressive, les composantes de tous les cours-stages du baccalauréat.

Les stages soulèvent plusieurs questions autant en ce qui concerne les dimensions organisationnelles que pédagogiques. Ce court document tente d'y apporter quelques réponses.

Le stage

Un stage est une activité d'apprentissage au même titre qu'un autre cours. À la dimension de présence en milieu scolaire s'ajoute un volet théorique assurant une meilleure préparation de la pratique.

La théorie se rapporte, entre autres, au développement de compétences et d'habiletés requises, à la planification et l'expérimentation d'activités d'enseignement-apprentissage, à la gestion de la classe, à l'acquisition d'une démarche réflexive, etc.

Le cours-stage comporte des rencontres en groupe et individuelles pour le volet conceptuel afin d'assurer une préparation adéquate au stage-séjour. On y retrouve également des séminaires d'intégration et de synthèse à l'Université au retour du stage-séjour. Un calendrier de ces rencontres est habituellement joint au plan de cours.

La présence en milieu scolaire s'effectue selon les modalités prévues dans la description de ce cours. Ainsi, le stage I exige une journée par semaine de présence à l'école pendant 12 jours alors que les stages subséquents nécessitent davantage de temps en classe.

Le milieu de stage

La recherche du milieu de stage inquiète plus d'un stagiaire. Le mode de fonctionnement suivant a été retenu :

Au cours de la session qui précède le stage, l'étudiant reçoit une fiche sur laquelle il inscrit ses intentions de

stage. Il est alors possible de formuler des suggestions.

Les étudiants trouveront avantage à vivre leur expérience de stage dans leur région de provenance afin de se faire connaître de ce milieu. Les écoles de la commission scolaire Rouyn-Noranda ne peuvent accueillir tous les stagiaires.

Cette fiche est retournée à l'agente de stage qui assure la transmission des différentes demandes aux responsables des stages des commissions scolaires de la région, en précisant les intentions des futurs stagiaires.

L'inscription formelle au cours est toutefois requise pour valider la réalisation du stage. Il est à noter que les intentions sont des suggestions. L'Université ne peut assurer à l'étudiant une place à l'école de son choix.

Selon le protocole d'entente intervenu entre l'Université et les commissions scolaires de la région, les étudiants ne peuvent faire de démarches personnelles, à moins d'avis contraire.

Le protocole prévoit aussi la capacité d'accueil d'une commission scolaire en fonction du nombre d'enseignants. L'Université se doit de respecter la capacité d'accueil de chaque commission scolaire. Pour ce faire, il est possible que des étudiants d'une partie de la région soient acheminés vers un autre centre pour vivre leurs stages.

Lorsque l'agente de stage reçoit les offres de collaboration des commissions scolaires, elle informe,

par écrit, les étudiants du pairage qui en résulte. Un Guide de la formation pratique est alors transmis au stagiaire. Ce document définit les objectifs d'apprentissage des stages et renseigne sur le calendrier retenu pour la réalisation de ceux-ci.

De façon concomitante, l'enseignant associé est informé du nom du stagiaire qu'il recevra. Le Guide de la formation pratique lui est transmis également.

Les intervenants

Le Guide de la formation pratique mentionne les intervenants ainsi que les rôles de chacune de ces personnes : le stagiaire, l'enseignant associé, le superviseur universitaire et la direction de l'établissement d'enseignement.

L'évaluation concerne toutes ces personnes à des degrés différents. Le superviseur universitaire sanctionne la réussite ou non de ce cours. Un document spécifique à l'évaluation est remis à chaque stagiaire et à chaque enseignant associé.



L'organisation des stages est encadrée par certains règlements particuliers :

1. L'agente de stage doit toujours être informée de tout placement effectué de façon autonome.
2. Le stage doit se dérouler dans un milieu reconnu à cette fin.

3. Le stagiaire ne peut être affecté en stage dans une classe dirigée par un proche parent.
4. L'agente de stage, le superviseur universitaire et la direction du module doivent être informés si l'enseignant associé doit être remplacé pour une période de longue durée.
5. L'agente de stage et le superviseur universitaire sont immédiatement informés en cas de différends entre le stagiaire et l'enseignant associé.



Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec :

Mélissa McKenzie
Agente de stage
Module des sciences de l'éducation
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda Qc J9X 5E4

Téléphone : 762-0971 poste 2235
Télécopieur : 797-4727
Courrier électronique : melissa.mckenzie@ugat.ca

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Mise à jour août 2010